

Zeitschrift:	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
Herausgeber:	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
Band:	135 (1955)
Protokoll:	Procès-verbal de la 50e séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles
Autor:	[s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

Procès-verbal du Sénat – Senats-Protokoll

Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 50^e séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

tenue à Berne, le 21 mai 1955, à 10 h 15

Présidence: M. Jacques de Beaumont, Lausanne, président central.

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne un bref aperçu de l'histoire du Sénat qui siège aujourd'hui pour la cinquantième fois. Il propose ensuite l'ordre du jour qui est adopté.

1. *Appel des délégués.* Sont présents: 52 délégués.

MM. J.-G. Bær, C.-F. Bæschlin, K. Bæschlin, F. Baltzer, J. de Beaumont, A. Bersier, Ch. Blanc, J. Cadisch, E. Cherbuliez, F. Chodat, A. Faller, W. Feitknecht, A. Fonio, E. Gäumann, R. Geigy-Heese, Ed. Guéniat, E. Hadorn, R. Hæfeli, Ch. Hænny, B.-P.-G. Hochreutiner, O. Jaag, F. E. Lehmann, E. Leutenegger, E. Lieb, W. Lüdi, J. Lugeon, A. Mercier, P. A. Mercier, F. Michel, W. Mörikofer, O. Morgenthaler, A. v. Muralt, J. Nicod, E. Paréjas, F. de Quervain, M. Reichel, A. Rutishauser, S. Schaub, W. Scherrer, O. Schlaginhaufen, A.-J. Schlatter, W. Schmassmann, G. Schnitter, W. Schopfer, M. Schürer, H. Stähli, R. Streiff-Becker, E. Stuber, L. Vonderschmitt, E. Wanner, A. Wertheimann, Hch. Wolff.

Excusés: MM. H. Badoux, G. Bickel, G. Droz, R. Florin, J. Gabus, F. Gonseth, P. Gruner, A. Hagenbach, C. Merkt, M. Oechslin, Ed. Rübel, F. Säker, H. Schäppi, G. Tiercy, G. Töndury, A. Uehlinger.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de quatre membres

- du Sénat décédés depuis la dernière séance: M. le conseiller national H. Perret, délégué du Conseil fédéral depuis 1930, M. P. Revilliod, membre du Comité central à Genève, M. Ch. Linder, délégué de la Société vaudoise depuis 1928, et M. Gamma, président annuel de Lucerne en 1951.

MM. A. Bersier et E. Wanner sont nommés scrutateurs.

2. *Le procès-verbal de la 49^e séance du Sénat du 23 mai 1954 (voir «Actes» 1954, page 177)* est adopté.

3. *Approbation des comptes pour l'exercice 1954.* M. Ch. Blanc, trésorier, fournit quelques indications sur les comptes. Le Sénat décide à l'unanimité de proposer à l'assemblée annuelle l'approbation des comptes et du rapport des vérificateurs et de donner décharge au Comité central pour l'exercice écoulé.

4. *Montant de la cotisation 1956.* La cotisation pour 1956 reste fixée comme précédemment à 10 fr.

5. *Budget pour 1956.* Le budget présenté est adopté sans discussion:

Recettes:

Cotisations annuelles	Fr. 11 000.—
Vente de publications	» 200.—
Intérêts du capital de la Société	» 3 700.—
Intérêts du legs Hélène et Cécile Rübel	» 1 400.—
Contributions des Commissions	» 6 800.—
Annonces	» 7 000.—
	<hr/>
	Fr. 30 100.—

Dépenses:

Session annuelle	Fr. 500.—
Actes	» 14 000.—
Administration: Traitement	» 11 000.—
Frais	» 4 600.—
	<hr/>
	Fr. 30 100.—

6. *Répartition des crédits fédéraux pour 1955.* Le président central rappelle que dans sa dernière séance le Sénat avait donné mission au Comité central d'entreprendre des démarches pour obtenir une augmentation du crédit fédéral fixé ces dernières années à 250 000 fr. Après avoir pris l'avis de personnalités compétentes, en particulier du conseiller national M. H. Perret, le Comité central avait décidé de demander une augmentation de 100 000 fr. en deux tranches annuelles. Les démarches ont eu un plein succès et les 300 000 fr. demandés pour 1955 ont été accordés; à cette somme les Chambres fédérales ont ajouté 20 000 fr. spécialement destinés au Centre de recherches en Côte-d'Ivoire. Le président central remercie vivement tous ceux qui ont contribué à ce succès et tout spécialement le chef du Département de l'intérieur, les membres des deux commissions de finances et des Chambres fédérales.

Le Comité central a soumis aux présidents des commissions et sociétés subventionnées le projet suivant de répartition des 70 000 fr. supplémentaires obtenus pour 1955. La Commission pour le Centre suisse de recherches en Côte-d'Ivoire recevra les 20 000 fr. votés par les Chambres fédérales. La campagne entreprise en vue d'obtenir une augmentation de crédits ayant été basée principalement sur l'activité des 3 «géo-commissions» qui se trouvent nettement entravées par le manque de moyens matériels, il paraît équitable de leur allouer 45 000 fr. répartis au prorata approximatif de leurs subsides actuels. Les Commissions des glaciers, pour l'étude des cryptogames, d'hydrobiologie, de phytogéogra-

phie et d'hydrologie recevraient chacune 1000 fr. Les autres commissions, de même que les sociétés ne profiteraient pas, cette année, d'une augmentation de leur subside. La répartition est donc la suivante:

Commission des publications	Fr. 10 000.—
Commission géologique	» 129 000.—
Commission géotechnique	» 19 000.—
Commission géodésique	» 73 000.—
Commission des glaciers	» 8 000.—
Commission d'hydrobiologie	» 8 000.—
Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle	» 6 600.—
Commission pour l'étude des cryptogames	» 6 000.—
Commission phytogéographique	» 6 000.—
Commission scientifique du Parc national	» 5 000.—
Commission du Jungfraujoch	» 1 000.—
Commission d'hydrologie	» 7 000.—
Commission pour le Centre suisse de recherches scienti- fiques en Côte-d'Ivoire	» 20 000.—
Société zoologique suisse	» 3 500.—
Société botanique suisse	» 5 000.—
Société mathématique suisse	» 6 400.—
Société entomologique suisse	» 1 500.—
Société paléontologique suisse	» 3 000.—
Société suisse d'anthropologie et d'ethnologie	» 2 000.—
<u>total Fr. 320 000.—</u>	

Le projet du Comité central, agréé par les présidents des commissions et sociétés subventionnées, est approuvé à l'unanimité par le Sénat.

M. F.-E. Lehmann, Berne, remercie le Comité central du grand travail et les autorités fédérales de leur compréhension.

7. *Demandes de crédits fédéraux pour 1956.* Le président donne lecture des demandes de crédits qui lui sont parvenues, soit:

Commissions des mémoires	Fr. 10 000.—
Commission géologique	» 155 000.—
Commission géotechnique	» 25 000.—
Commission géodésique	» 88 000.—
Commission des glaciers	» 9 000.—
Commission d'hydrobiologie	» 9 000.—
Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle	» 6 000.—
Commission pour l'étude des cryptogames	» 6 000.—
Commission phytogéographique	» 6 000.—
Commission scientifique du Parc national	» 5 000.—
<u>à reporter Fr. 319 000.—</u>	

	Report	Fr. 319 000.—
Commission du Jungfraujoch	»	1 000.—
Commission d'hydrologie	»	8 400.—
Commission du Centre suisse de recherches scientifiques en Côte-d'Ivoire	»	20 000.—
Société zoologique suisse	»	3 500.—
Société botanique suisse	»	5 000.—
Société mathématique suisse	»	10 000.—
Société entomologique suisse	»	2 500.—
Société paléontologique suisse	»	3 000.—
Société suisse d'anthropologie et d'ethnologie	»	2 000.—
		<hr/>
		Fr. 374 400.—

Il prie les présidents des commissions et sociétés qui ont sollicité une somme supérieure à celle qui leur fut allouée pour cette année de motiver leur demande. Prennent la parole MM. L. Vonderschmitt, Bâle (Commission géologique), F. de Quervain, Zurich (Commission géotechnique), C.-F. Bæschlin, Zurich (Commission géodésique), Prof. R. Hæfeli, Zurich (Commission des glaciers), Prof. O. Jaag, Zurich (Commission d'hydrobiologie), Prof. G. Schnitter, Zurich (Commission d'hydrologie), Prof. W. Scherrer, Berne (Société mathématique suisse) et Dr O. Morgenthaler, Berne (Société entomologique suisse).

Le président fait part du projet du Comité central qui prévoit la demande de la deuxième tranche d'augmentation de 50 000 fr., qui amènerait le crédit total à 370 000 fr.. Il relève le très haut rendement des sommes mises à la disposition de la Société et dont une part minime va à des frais administratifs. Il prie les délégués du Conseil fédéral de donner leur avis. M. Lieb, conseiller aux Etats, prend la parole; il explique que cette nouvelle demande d'augmentation n'aurait peut-être pas le succès de la précédente, mais il se déclare prêt, en commun avec les autres délégués, à la soutenir.

L'assemblée charge le Comité central d'entreprendre des démarches pour obtenir cette seconde tranche d'augmentation. Si celle-ci est obtenue, le Comité discutera la répartition avec les présidents des commissions et sociétés intéressées.

8. *Session annuelle 1956.* Cette session se tiendra à Bâle où la S.H.S.N. n'a plus siégé depuis 1941. M. A. Werthemann est proposé comme président annuel pour 1956. Par acclamation le Sénat accepte cette proposition et le nouveau président annuel prend la parole pour remercier la S.H.S.N. et pour dire sa joie de recevoir nos membres à Bâle.

9. *Election d'un membre honoraire.* M. le Prof. Carlo Somigliana, Casanova-Lanza (Como), proposé par la Commission des glaciers est nommé membre honoraire. M. Hæfeli, président de cette commission donne un bref aperçu des qualités de M. Somigliana, et M. Bæschlin, président de la Commission géodésique souligne ses mérites dans le domaine de la géodésie.

10. *Election des membres des commissions et des délégués pour la période 1956–1961.* La liste soumise au Sénat est adoptée (voir état nominatif, p. 315).

11. *Divers.* M. O. Morgenthaler présente les dernières publications de la *Commission des mémoires*. Il regrette que la «Bibliographie de la S.H.S.N.» ait cessé de paraître.

M. J. Lugeon, Zurich, président du *Comité national suisse pour l'année géophysique 1957–58*, qui est sous le patronage de la S.H.S.N. fait part des projets de son Comité.

M. A. Mercier, Berne, annonce qu'au mois de juillet prochain la *Conférence du cinquantenaire de la théorie de la Relativité* aura lieu à Berne, et il remercie le Conseil fédéral et le Comité central des subventions accordées.

M. Guéniat, Porrentruy, président annuel pour 1955, exprime les salutations respectueuses et cordiales de son Comité.

Séance levée à 11 h 50.